

E-CHO CAHIER D'ACTEURS

Sur ce support, vous êtes invités à rédiger votre

Contact [Vanessa Lemaistre](mailto:pyrenees.rebelles@gmail.com)

pyrenees.rebelles@gmail.com



NOM DE L'ORGANISME : association « LES
PYRENEES RE-BELLES »

**PARTICIPATION A LA CONCERTATION sur le
projet E-CHO de Lacq par Vanessa Lemaistre
de
L'association les Pyrénées re-belles**

Les conséquences sur l'eau :

Volume réservé :

Nous émettons nos plus vives inquiétudes sur le volume d'eau prélevé et sa concurrence avec les autres usages et la partie réservée pour la nature.

En cas de sécheresse, le préfet donnera-t-il des dérogations qui permettront de ne pas respecter le volume réservé pour la biodiversité, comme cela est déjà régulièrement le cas pour l'agriculture du maïs en Béarn ?

Température de rejet :

Nous émettons nos plus vives inquiétudes sur cette température.

L'eau rejetée sera-t-elle à une température différente et si oui, peut-il y avoir des conséquences sur la biodiversité ?

De même, un changement de température change les équilibres physico chimiques d'un milieu aquatique.

Les conséquences sur la forêt :

Incertitude de l'origine des volumes prélevés :

Les porteurs de projets nous assurent sans pouvoir présenter des données fiables que le bois sera du recyclage...

Les sarments de vignes dont on nous a parlé devront faire des kilomètres, j'attends le bilan carbone avec impatience.

Y a-t-il des conséquences possibles sur la forêt ?

La présence de gros groupes forestiers à la réunion de présentation montre que des dérives seront possibles.

D'autant plus que nous avons participé à la consultation publique sur la gestion des forêts privées en Aquitaine, et y avons découvert que des préconisations sont faites pour respecter la biodiversité, sans être contraignantes, ni même chiffrées...

Voici ici notre conclusion à la **Participation à l'enquête publique sur le Projet de Schéma Région de Gestion Sylvicole (SRGS) de Nouvelle Aquitaine et ses deux annexes vertes**

« En conclusion : Je n'ai pas eu assez de temps pour effectuer une recherche plus poussée.

Mais je note que ce plan ne relève ni le défi du changement climatique, ni celui de la protection de la biodiversité.

Je rappelle ici que les forêts privées en Aquitaine représente un pourcentage bien plus élevé que dans les autres régions.

C'est ce plan qui devrait faire des groupements forestiers privés les 1ers protecteurs de la biodiversité, et donc protecteurs des générations futures.

Et ce plan ne compte que sur la fibre écologique des propriétaires en leur proposant des préconisations.

Il est inadmissible que la protection de l'environnement ne soit pas plus mise en avant, d'autant plus que les récoltes de plus gros volumes, et de sujets plus jeunes, vont être favorisées.

J'espère donc que ce plan sera revu et que les recommandations de l'autorité environnementale seront prises en compte dans leur globalité, et non à la marge comme je viens de le démontrer.

Sans cela, nos forêts vont payer un lourd tribut que nos générations futures payeront pour nous.»

Et les services publics chargés de protéger l'environnement sont en burn out, car en sous effectif face à la charge de travail.

Nous émettons les vives inquiétudes sur le respect de la traçabilité de l'origine du bois

Y a -t-il des rôles que le bois prélevé ne remplira plus ? oui :

La protection contre les érosions

L'action régulatrice sur le climat, l'air et le cycle de l'eau

La forêt contribue à l'épuration de l'air

L'importance des fonctions protectrices et régulatrices de la forêt

Les écosystèmes forestiers jouent un rôle important dans l'économie de l'eau

La contribution à la diminution de l'effet de serre

La protection de la nature et de la biodiversité...

Attention à ne pas ouvrir la porte à une nouvelle arnaque à la taxe carbone :

Diminuer sa production de CO₂ alors qu'on le vend et ne paiera plus de taxe carbone ?

En effet, la société qui trouve un débouché pour son CO₂ n'a plus à payer la taxe carbone : elle économise la taxe et gagne en vendant son CO₂...

Cela dévoie le but de la taxe qui est de forcer les entreprises à baisser drastiquement et au maximum leur production de CO₂ en changeant leur procédé.

Du biokérozène, et l'effet rebond ?

L'aviation ne paiera plus sa taxe carbone, et pourra communiquer sur ses voyages respectueux de l'environnement.

Les personnes se permettront de voyager plus facilement par avions, ce qui augmentera la demande en kérozène, donc le besoin en bio kérozène, donc les forêts à détruire...

« L'**effet rebond**, aussi appelé « paradoxe de Jevons » désigne un phénomène observé lorsque les économies d'énergie attendues avec l'utilisation d'une ressource ou technologie plus efficace énergétiquement ne sont pas obtenues, voire aboutissent à des surconsommations, à cause d'une adaptation des comportements »

Attention à ne pas ouvrir la porte à une dépense d'argent publique qui va conduire à permettre plus de trafic aérien, et à éviter à des entreprises de payer leur taxe carbone !

Des investissements publics sans retour sur investissement ?

Les financeurs publics donnent de l'argent à des entreprises privées pour développer un nouveau concept. Si il ne fonctionne pas, l'Etat perd de l'argent, si il fonctionne, l'Etat ne semble pas avoir prévu de retour sur investissement.

Pourquoi alors ne pas financer des projets publics ?

Pourquoi ne pas imposer des retours sur investissement dans tous ces projets d'énergies renouvelables qui fleurissent partout ?

Cela semble être des cadeaux aux secteurs privés.

Inquiétudes pour les riverains

Cocktail de nuisances :

Les riverains sont déjà bien impactés et depuis plusieurs décennies par des cocktails de pollutions chimiques, et par les méfaits des transports sur zones.

Ils ont toujours des soucis de dépassement de pollution.

Air, odeur, acoustique : encore des dégradations de leur milieu de vie.

Sur cette zone, « **En France, la firme Arkema a émis quatre fois plus d'un tueur d'ozone que ce qui est autorisé pour toute l'Europe** » <https://reporterre.net/En-France-la-firme-Arkema-a-emis> « **Un document préfectoral (CODERST) nous révèle que ce sont 118 tonnes qui ont été rejetés sur le seul site d'Arkema à Mont ! Nous sommes loin des 17 tonnes allouées à l'Union Européenne pour l'ensemble de son territoire.** »

Respect des équilibres dans cette concertation

Des lycéens n'ont eu le droit qu'aux dires des porteurs de projet.

La réunion d'ouverture : la part belle aux porteurs de projets

Les inquiets par rapport au projet n'ont eu que peu de temps pour présenter leurs arguments en plénière, alors que tous ceux promouvant déjà ce projet bien avant la concertation, donc sans avoir l'intégralité des éléments, ont eu une vitrine et tout le loisir d'argumenter.

Cette concertation a montré ses limites : sur de nombreuses questions, les réponses ont été : nous ne savons pas encore.

Puisque le projet n'est pas assez abouti, pourquoi le passer en concertation avant d'avoir plus d'éléments ?

Nous émettons 2 hypothèses, qui peuvent s'additionner :

Hypothèse n° 1 : Le vrai but de cette concertation est d'anticiper, de récolter toutes les oppositions qui auraient pu torpiller le projet si elles étaient apparues à l'enquête publique. Là, les porteurs de projet les collectent en amont, et vont pouvoir « manœuvrer » pour policer leur présentation à l'enquête publique.

Hypothèse n° 2 : les porteurs de projet n'ont pas les reins assez solides pour réaliser ce projet. La concertation leur sert de vitrine pour séduire des investisseurs, voire pour être racheter.

Sans un vrai plan d'économie d'énergie, de partage des ressources, des richesses, entre humlains et avec la planète qui nous héberge, les productions d'énergies renouvelables donneront le sentiment que notre mode de vie, nos modes de consommation sont perdurables... et cela nous mène à notre perte.

Fait à OLORON le 17 / 01 / 2024

Vanessa Lemaistre, présidente de l'association les Pyrénées Re-belles
Pour l'équipe des Pyrénées re-belles, Muriel, Vanessa et Jean-Jacques

3 passionnés, prêts à s'engager pour partager leur amour de la Nature et la défendre.



FB : LesPyreneesRebelles

Mail : pyrenees.rebelles@gmail.com